



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 22 juin 2022 (18h35)
Salle du grand champ- ARDOIX**

**DGA Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 55
En exercice	: 55
Membres suppléants	: 23
Présents	: 36 + 1
Votants	: 52
Convocation et affichage	: 14/06/2022
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur Olivier DE LAGARDE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, Nathalie CLÉMENT, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Bruno FANGET, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), François CHAUVIN (pouvoir à Sylvie BONNET), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Nadège COUZON (pouvoir à Damien BAYLE), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à Catherine MICHALON), Juanita GARDIER (pouvoir à Romain EVRARD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Danielle MAGAND (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Martine OLLIVIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE.

**CC-2022-223 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE - TRANSPORTS -
RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE
TRANSPORT URBAIN AU TITRE DE L'ANNEE 2021**

Rapporteur : Monsieur Maxime DURAND

Depuis le 1er septembre 2015, la Société des Transports d'Annonay, Davézieux et Extensions (STADE), filiale du groupe TRANSDEV, est délégataire du réseau urbain d'Annonay Rhône Agglo, et ce pour une durée de 7 ans.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Délégué remet à l'Autorité Organisatrice, chaque année, un rapport portant sur l'exercice précédent

Le rapport d'activité 2021, dans une première partie, produit une analyse de la qualité de service rendu aux usagers (effectif du personnel, matériel roulant, offre kilométrique, fréquentation, contrôles, informations voyageurs et actions

commerciales et promotionnelles). Il propose ensuite un compte-rendu technique et financier (titres de transport, recettes commerciales et ratios).

Enfin, il présente la synthèse des données comptables et la mise à disposition du compte d'exploitation.

VU le code de la commande publique, notamment son article [L3131-5](#),

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1411-3 et R1411-7,

VU le contrat de délégation de service public, et notamment son article 41,

CONSIDERANT le rapport d'activité pour l'année 2021, produit par le délégataire, pour l'exploitation du réseau de transports urbains ci-annexé,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE du rapport des transports urbains d'Annonay Rhône Agglo pour l'année 2021 annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 27/06/22
Affiché le : 29/06/22
Transmis en sous-préfecture le : 27/06/22
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220622-34247-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET